



AGO du 03/12/2021

RAPPORT MORAL

Notre dernière AG a eu lieu le 3 décembre 2020 en visioconférence. Un an plus tard, jour pour jour, nous sommes réunis pour notre nouvelle AG et nous ne pouvons que nous réjouir qu'elle puisse se dérouler majoritairement en présentiel.

Avant de débiter notre AG, je souhaite attirer votre attention sur le fait qu'une AG qui se tient en fin d'année complique la rédaction du rapport moral. Toutes les données permettant l'analyse de l'année N-1 sont disponibles mais elle est désormais loin dans le rétroviseur. Il est donc difficile en dépit de données encore incomplètes de ne pas esquisser celle de l'année N qui s'achève surtout quand elle coïncide avec la fin d'une mandature qui verra le renouvellement des instances dirigeantes du SRP à l'issue de cette AG. Je me permettrai donc de partager avec vous le bilan de santé du SRP à ce jour.

La mission du SRP est de créer un environnement favorable au développement de l'activité de ses membres c'est-à-dire la production et la commercialisation de MPR dont la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique est désormais unanimement reconnue.

Que disent les statistiques du SRP sur l'année 2020, étant entendu que celles de 2021 ne seront connues qu'en février-mars 2022 ?

- Les membres du SRP ont produit **431 957 T** de MPR, une production **en baisse de 6%** par rapport à 2019 mais légèrement supérieure à celle de 2018
- Les **ventes en France de MPR** (Production + Importation – Exportation) par les membres du SRP à **310 310 T** ont fléchi de **8 %** soit légèrement plus que la production.
- Les **exportations de MPR** par les membres du SRP à 134 202 T ont suivi la baisse de la production à – 6 %. Elles concernent 31 % (« plus de 30 % » en 2019) de la production et toutes les MPR sont impliquées.
- Les **déchets** achetés par les membres du SRP pour produire les MPR sont à **79 % d'origine française** et proviennent à 62 % des filières à REP (Emballages, DEEE et VHU).
- **Le potentiel d'économie carbone pour la production totale 2020 du SRP a été 838 848 T CO₂ eq**

Ces données brutes se doivent d'être contextualisées.

- La crise sanitaire et économique liée à la Covid n'a pas épargné la régénération française des déchets plastiques même si les membres du SRP ont le sentiment que leurs efforts individuels pour maintenir ouverts leurs sites de production lors des confinements, bien soutenus par diverses mesures gouvernementales, ont permis de limiter la chute de la production globale à 6 %.
- Le SRP qui avait regretté que l'année 2019 ait marqué un coup d'arrêt dans les progressions à 2 chiffres des années précédentes se doit de noter que le retour au niveau de la production de 2018 ne constitue pas une bonne nouvelle pour la filière.
- A l'heure où les initiatives permettant d'économiser quelques milliers de tonnes de CO₂ sont mises en exergue, il faut apprécier la contribution du SRP à sa juste valeur !

Avant l'apparition de la Covid, nous déplorions année après année que la production annuelle de MPR ne reflète pas le potentiel de la filière française : collecte de déchets en vue du recyclage et demande de MPR insuffisantes. Nous avons bien des solutions à proposer mais nous étions quasiment inaudibles !

Je crois que nous pouvons nous féliciter collectivement des décisions financières courageuses que nous avons prises fin 2018 pour affirmer notre position essentielle au sein de la filière plastique et faire reconnaître par les pouvoirs publics le SRP comme le seul interlocuteur représentatif de la régénération française. Avec désormais 2 ans de recul (Robert n'a pris ses fonctions de DG que début septembre 2019) nous pouvons dire que nous avons réussi et que tout est en place, avec le renfort de Délia depuis juillet 2021, pour permettre à nos représentants de mettre en œuvre la stratégie d'influence que nous avons souhaitée et d'enregistrer des succès notables.

- Les contacts directs entre le SRP et les cabinets des Ministères des Finances (Bruno Lemaire) et de la Transition Ecologique (Brune Poirson puis Barbara Pompili) ainsi que les principaux décideurs de leurs administrations respectives (DGE et DGPR) ont créé un climat de confiance permettant d'intervenir en amont des prises de décision officielles.

Les visites ministérielles sur nos sites illustrent ce climat de confiance (Veka Recyclage et TT Plast en 2020, Roxpet pour son inauguration fin 2021) et la publication de la loi AGECE, très favorable au développement de nos métiers, atteste de l'intérêt de ces contacts formels et informels.

Ces contacts ont également contribué à la mise en œuvre de dispositions financièrement favorables. L'enveloppe de **16 millions d'euros** réservée aux régénérateurs français dans le cadre du plan de relance, a permis à tous les membres du SRP de recevoir un chèque d'un montant substantiel.

Pour ceux d'entre nous qui souhaitent investir, des lignes de crédit spécifiques sont ouvertes dans le dispositif **Orplast 3** et dans le plan économie circulaire de l'Adème.

- La **Task force Plastiques recyclés** a été créée en juin 2020, suite à la mission qui m'avait été confiée la lettre de mission du 19 mai 2020. Elle se confirme au fil des mois, comme étant le lieu où tous les acteurs de la chaîne de valeur se retrouvent pour échanger et élaborer des propositions qui retiennent l'attention des pouvoirs publics. Pour mémoire, j'ai l'honneur de présider cette Task force qui est coordonnée par Robert et où le SRP est représenté par Olivier. La voix du SRP peut donc se faire entendre sur des sujets essentiels pour le développement du recyclage tels que les éco-modulations liées à l'incorporation de MPR dans les emballages ménagers. Gageons que les principes qui seront retenus dans le cadre de la REP emballages auront vocation à inspirer les REP plus « jeunes » ou en cours de création.
- La nomination fin 2020 du SRP en qualité de membre suppléant siégeant à la commission inter-filières des REP (CIFREP-collège des recycleurs où je suis le référent plastique) devrait également porter ses fruits dans les mois à venir dans la mesure où de nouvelles REP vont être créées avec le total soutien du SRP (REP bâtiment en particulier)

Nos efforts pour créer puis pour faire fructifier ce relationnel stratégique avec les pouvoirs publics ne se sont pas faits au détriment de nos relations avec l'ensemble des acteurs de la filière plastique :

- Contacts réguliers avec Elipso, CITEO, UPB, la FNADE, la CME et la Fédération de la plasturgie sans oublier au niveau européen PRE et Recovinyl.
- Intégration réussie du SRP au sein du **COTREP** avec un statut rigoureusement équivalent à celui des trois membres fondateurs. Nos représentants, Olivier Vilcot (COPIL) et Marie-Claire Magné et Coralie Raimbault (Comité technique) contribuent efficacement aux travaux et leur contribution est appréciée et respectée.

- Notre adhésion renouvelée au BNPP, permet à nos représentants sous la coordination de Marie-Claire Magné de veiller à ce que les révisions en cours des normes européennes sur les « Recyclates » soient en phase avec les conclusions des travaux consensuels que Marie-Claire a menés en 2020 avec les membres du SRP dans le cadre de la définition des caractéristiques techniques à prendre en compte dans le référentiel de certification « NF MPR ».
- Notre implication dans les travaux initiés en 2021 par Polyvia / IPC et le LNE visant à produire un référentiel de certification des taux d'incorporation de MPR dans les productions annuelles et les articles, devrait nous permettre d'imposer certains de nos fondamentaux comme notre définition des MPR.

Je crois que vous serez d'accord avec moi pour considérer que ce bilan est très satisfaisant mais il occulte notre grande désillusion de l'année 2021 : la marque NF MPR n'est toujours pas opérationnelle ! L'an dernier lors de notre AG nous faisons preuve d'un réel optimisme. Les représentants du SRP et d'Afnor Certification avaient su répondre aux objections de Polyvia et d'UPB orchestrées par PE, le référentiel désormais finalisé répondait à nos attentes et son approbation par le Directeur d'Afnor Certification était imminente. Un lancement courant septembre avec soutien ministériel était dans les tuyaux. C'était sans compter sur une nouvelle offensive de PE qui a suscité une demande d'éclaircissements adressée le 11 août dernier à Afnor Certification par la DG Concurrence de la Commission Européenne. Les précisions demandées ont été apportées dans les délais impartis et depuis le 19 septembre nous sommes bloqués dans l'attente du retour de la DG Concurrence. A l'issue d'une COP 26 insistant sur la nécessité pour les pays de prendre des engagements toujours plus forts pour limiter la hausse des températures liée au changement climatique, il serait surprenant que la Commission Européenne empêche les régénérateurs de valoriser les MPR qu'ils produisent en France avec une électricité peu carbonée. Restons donc confiants sur le sort qui sera réservé à cette ultime offensive de PE qui, au mieux, nous aura fait perdre 8 mois. Quel gâchis et que de temps et d'énergie perdus pour une marque de qualité créée pour répondre à une demande directement issue des travaux de la FREC !

Le nouveau président de PE France que Robert et moi avons récemment rencontré nous a fait part de son souhait de renouer des relations constructives avec le SRP. Nous l'espérons et attendons des manifestations concrètes de ce nouvel état d'esprit.

Pour tenter d'être aussi complets que possible, il convient de relever quelques faits marquants de la vie syndicale qui attestent de la vitalité du SRP :

- Le pouvoir d'attractivité du SRP ne se dément pas et deux sociétés sont venues grossir les rangs des membres actifs en 2021 et renforcer la représentativité du SRP : ROXPET (groupe Sources Alma) et SGR-SGT.
- L'amélioration des synergies entre les membres actifs et associés est un objectif permanent de votre Bureau qui s'est réjoui que Sidel ait pu accueillir sur son site d'Octeville notre dernier Comité plénier à la plus grande satisfaction des participants.
- Lors de la dernière AG, votre attention avait été attirée sur deux problèmes internes de fonctionnement dus à la persistance de mauvaises pratiques de certains membres : les retards de paiement des cotisations pouvant atteindre 2 ans et nos difficultés à produire nos statistiques annuelles dans un délai raisonnable. Tout n'est pas encore parfait mais l'amélioration est indiscutable. Au nom du Bureau et de Robert je vous remercie de vos efforts et vous invite à persévérer.
- Le succès de nos actions techniques de référence qui crédibilisent nos prises de position publiques ne se dément pas. Le « SAV » de nos ICV des MPR via notre site internet, est de plus

en plus sollicité et nous devons nous en réjouir car il atteste de l'intérêt croissant pour nos données des BE spécialisés et des plasturgistes (éco-conception, empreinte carbone, FDES pour les produits de construction ...). Les certificats d'économie carbone associés aux MPR que vous produisez sont de plus en plus demandés par les clients de vos propres clients preuve qu'ils répondent à un besoin croissant dans un contexte où chaque acteur est ou sera appelé à rendre des comptes sur les émissions Carbone liées à son activité (voir l'exigence de l'Adème vis-à-vis des bénéficiaires d'aides)

Pour conclure je souhaite aborder un peu l'avenir du SRP étant entendu qu'il appartiendra au nouveau Bureau élu à l'issue de cette AG de définir ses nouvelles priorités. Je me limiterai donc à rappeler que certaines de nos décisions passées ont des implications qui devront nécessairement être prises en compte, en particulier :

- La succession de Robert devra faire l'objet de la plus grande attention car il conviendra de veiller à maintenir voire à développer les réseaux dans lesquels évolue désormais le SRP quel que soit le résultat de l'élection présidentielle française. Notre futur DG devra être désigné suffisamment tôt pour bénéficier de l'expérience de Robert. Il pourra compter également sur l'aide de Délia qui est désormais pleinement opérationnelle.
- Le lancement de la marque NF MPR qui se doit d'être un succès.
- Le lancement du renouvellement de nos ICV des MPR. Un gros dossier qui sera lancé conformément à votre décision début 2022 sous réserve de l'obtention d'un engagement formel de l'Adème de contribuer très largement à son financement. Le budget sera beaucoup plus conséquent que celui de la version publiée en 2017 dans la mesure où l'étude sera toujours coordonnée par Pierre Troadec assisté d'Henri Lecouls mais réalisée par des bureaux d'études externes (Bleu Safran pour les calculs et Solinenn pour la revue critique).
- Le recrutement de nouveaux membres. Le SRP n'a pas épuisé son potentiel de recrutements et il y a certainement des concurrents qui ne demandent qu'à être convaincus ! Le recrutement est l'affaire de tous et surtout de chacun individuellement.
- L'accompagnement des membres dans les évolutions qu'ils doivent engager sans délai pour traiter de plus en plus de déchets fins de vie qui constituent la principale source de développement de nos activités. N'avons-nous pas soutenu avec succès la limitation d'accès aux installations de stockage de déchets, la limitation de l'exportation hors Europe de déchets valorisables, la création de nouvelles REP, le renforcement des bonus/ malus, ... autant d'actions qui devraient conduire à l'augmentation de cette ressource ?
- La poursuite de la vigilance sur le recyclage chimique qui doit être un complément utile au recyclage pour valoriser les déchets que le recyclage mécanique ne pourra pas prendre en charge.
- La modernisation de notre site internet est lancée. Elle doit être menée à bien et être opérationnelle dès le début 2022 pour accompagner au mieux les lancements envisagés : NF MPR, ICV des MPR 2022, statistiques 2021 ...

Permettez-moi d'en rester là et de noter que le nouveau Bureau avec l'aide de tous, membres actifs et associés, aura de beaux défis à relever, l'ancien aura contribué à créer un environnement où toutes les planètes ou presque sont alignées. Sachons nous montrer collectivement à la hauteur des enjeux que nous avons identifiés et des objectifs que nous nous fixons.

François AUBLE